

*Interpellation présentée par le député:
M. Eric Stauffer*

*Date de dépôt : 9 janvier 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Où est le respect de nos concitoyens ? Qui a donné ce genre d'autorisation ? Et la propreté !

Rue des Voisins ou le souk de Genève....



A en croire ces photographies, prises ce jour 9 janvier 2007, par l'infortuné locataire du premier étage de cet immeuble, force est de constater qu'il ne bénéficie plus de la lumière diurne...

Toujours à la même rue où réside cet infortuné contribuable, voici le spectacle quotidien auquel il est confronté.....



Il n'est pas nécessaire d'ajouter beaucoup de commentaires tant la vision de ces photographies est évocatrice d'une Genève sale et qui ne respecte pas ses concitoyens. Comment le Conseil d'Etat peut-il tolérer ce genre de situation dans notre canton ? Ceci est parfaitement inacceptable !

En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'État, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :

Question : que compte faire le Conseil d'Etat pour améliorer la propreté et la qualité de vie de nos concitoyens de manière générale sur le canton de Genève, et en particulier à la rue des Voisins ?